« #Justice pour l’homme qui a été violé par Adama Traoré »

écrit par Benoit Rayski | 27 juillet 2020

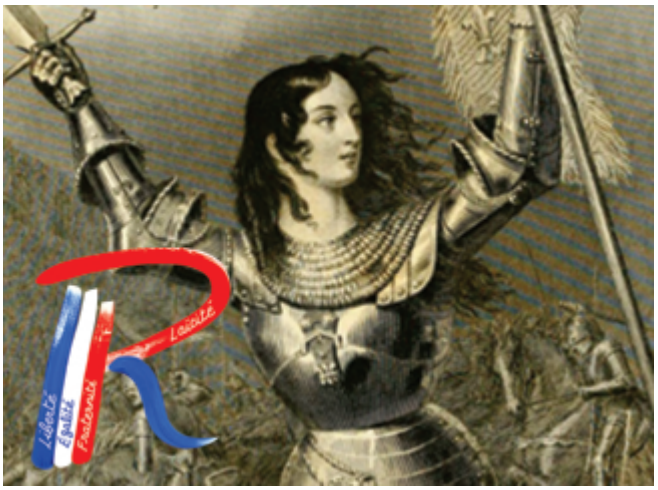

.

Il est, hélas, probable que ce hashtag aura moins de succès que « #Justice pour Adama ».

On savait qu’Adama Traoré était un délinquant. Qu’il se livrait au trafic de drogue. Qu’il était violent chaque fois que des policiers venaient l’interpeller. Qu’il avait fait de la prison.

Nous on savait. Mais la banlieue, dont il est le héros, ne voulait pas le savoir. On ne touche pas à une icône. Elle doit rester vierge et pure de toute souillure. C’est pourquoi la banlieue ignorera certainement la décision de la Commission pour l’indemnisation des victimes (Civi). Cet organisme s’est penché sur le cas du co-détenu qui accuse Adama de l’avoir violé. Constatant le préjudice subi, elle lui a alloué une indemnité de 150.000 euros. Tels sont les faits.

A plusieurs reprises Adama Traoré l’a contraint à des fellations, menaçant de lui crever les yeux avec une fourchette. Le malheureux s’est exécuté. Il en a parlé aux

gardiens de la prison qui l’ont mis à l’isolement dans un autre bâtiment.

Ceci afin de lui éviter de nouvelles agressions de la part d’Adama Traoré. Et sans doute aussi pour le soustraire à la vengeance des autres prisonniers qui n’aiment pas les donneuses. Il en a parlé en pleurant à sa mère la suppliant de ne pas déposer plainte par crainte de représailles.

La Commission précise à toute fin utile qu’elle n’a aucun pouvoir juridique. Elle se contente de constater une infraction et d’indemniser la victime. Et quand il y a une victime il doit bien y avoir un coupable non ?

L’avocat de la famille Traoré, habituellement très friand des médias, a refusé de répondre aux questions du Figaro qui l’interrogeait sur la question. Normal : il est très occupé à fournir, voire à fabriquer, des preuves contre les gendarmes qui ont interpellé Adama Traoré.

Délinquant multirécidiviste de son vivant, ce dernier est devenu un héros après sa mort. Il y a d’ailleurs une fresque à sa gloire dans la commune de Stains. Certains, écoeurés, la taguent. Ils peuvent faire mieux : y ajouter une fourchette et un appendice dont Adama Traoré s’est si bien servi en prison.

Ps : En exclusivité pour vous. Hier, jeudi, au Parc de la Villette était organisé un picnic avec vente de t-shirts à l’effigie d’Adama Traoré. Sans doute n’avez-vous pas pu vous y rendre. Mais vous en trouverez sur Internet : il vous en coûtera la modique somme de 19,99€.

https://www.atlantico.fr/decryptage/3591321/-justice-pour-l-homme-qui-a-ete-viole-par-adama-traore-enquete-revelations-justice-france-violences-policieres-prison-viol-civi-indemnisation-benoit-rayski-